

MUNICIPALES ET CANTONALES... QUELS CHOIX ?

La campagne électorale pour les élections municipales et cantonales bat son plein avec une grande diversité de listes et de candidats. Les repères traditionnels sont parfois brouillés. Le jeu des alliances n'est pas toujours clair. Mais tout ce foisonnement manifeste **un intérêt pour la vie politique dans un système démocratique** estimé capable aujourd'hui d'assurer au mieux le respect des personnes et des groupes.

Motivations

Il est donc nécessaire de réfléchir un peu plus à notre avenir, de voir comment les uns et les autres nous prenons nos responsabilités dans la société, comment nous pouvons tenir parole pour agir là où nous sommes, afin d'améliorer les conditions qui nous permettront de mieux vivre ensemble. Car **la politique n'est pas d'abord une affaire d'élections. Elle est d'abord notre affaire à tous dans la trame de la vie quotidienne, dans la vie de la cité.** Et les élections sont nécessaires pour permettre des choix qui vont mandater des personnes pour des fonctions politiques au service du bien commun. **Chaque citoyen est libre de choisir les valeurs et le type de société qu'il souhaite pour lui-même et sa famille, pour l'ensemble de la population et pour les générations à venir.** Le premier moyen que nous avons de faire connaître notre choix et d'agir est de voter. Voter librement en notre âme et conscience est un pouvoir immense. C'est donc aussi notre devoir.

Chrétiens, nous ne sommes pas à part dans la société. Nous sommes avec les autres, dans la même société. Dans le pluralisme politique, il n'est pas question cependant de laisser diluer notre foi ou de basculer dans un relativisme moral pour une société sans repères, tant du point de vue personnel que familial, économique et politique. **Tenons à nos propres valeurs comme à un trésor d'humanité à partager avec tous les partenaires de l'aventure humaine.** Nous ne considérons pas ceux qui font des choix différents des nôtres comme des ennemis mais comme des « ad-versaires », des vis-à-vis que nous respectons et avec lesquels il faut débattre pour arrêter des choix de société. Dans les prochaines élections municipales et cantonales, nous avons à être avec les autres des « artisans de paix » : favoriser le bon déroulement de la campagne électorale pour pouvoir ensuite travailler ensemble.

Faire des choix et mieux gérer

Le Maire et son conseil municipal ont une mission étendue et importante sur le quotidien des concitoyens. L'article 72 de la Constitution place au premier rang les communes comme les collectivités territoriales de base de nos institutions. La gestion de la cité doit traiter de l'habitat, des activités économiques qui fournissent de l'emploi, de l'éducation, du sport, des loisirs, de la culture, des réseaux électriques, téléphoniques, routiers, de la sécurité, du social pour les plus nécessiteux. On peut prolonger la liste. Il est aisé d'imaginer l'ampleur de la tâche. Toutefois, **le Maire n'est pas seul. Dans son conseil, des adjoints vont assumer des responsabilités importantes tant au niveau communal que dans l'intercommunalité.**

Le Conseil Général joue aussi un rôle important dans nos vies quotidiennes, par ses compétences sur le plan de la santé et du social et en partie dans l'aménagement. Les besoins sont énormes, le budget est conséquent. **La Réunion bénéficie de la solidarité nationale.** Plusieurs de ses handicaps sont compensés par des transferts financiers. Cette solidarité est toujours d'actualité. **Mais la France doit gérer de nouvelles contraintes, dans un contexte de mondialisation.** Aujourd'hui, dans l'environnement international de la France, les moyens ne sont plus les mêmes. L'économie mondiale connaît des surchauffes. Celle de la France, même si elle recèle du potentiel, n'est pas au mieux. La réduction des dépenses pourrait être une option retenue par le Gouvernement. Cette règle –si elle s'applique– concernera tout le

territoire national. La politique des transferts financiers et « l'enveloppe solidarité » pourraient connaître des modifications importantes.

Au sein de nos institutions, la conséquence est que **les hommes et les femmes politiques auront à faire des choix courageux, à mieux gérer avec de meilleurs gestionnaires, à s'impliquer davantage au service du bien commun.** En ce qui concerne La Réunion, en tenant compte des contraintes de la mondialisation et des exigences de la décentralisation, la Commission Justice et Paix a dégagé des priorités : aménagement du territoire et environnement, éducation et formation, chômage-activité-travail, logements, familles-vieillesse-personnes en grande difficulté. Par conséquent, pour ces élections municipales et cantonales, il convient d'être vraiment attentifs à la personnalité, au parcours, aux programmes et aux propositions des différents candidats ainsi qu'à leur disponibilité. **Il faut donc choisir des hommes et des femmes compétents, intègres et généreux ayant le sens des responsabilités dans la gestion du bien commun, conscients de l'importance et de la dignité de leurs mandats.**

Développer une société inventive

Le monde ne se ramène pas à notre seul territoire. Sur la planète Terre, tous les pays sont aujourd'hui interdépendants. Cela complexifie les problèmes et les solutions à trouver. Mais nous ne pouvons pas rester passifs en disant que c'est l'affaire des autres, des élus, du gouvernement. **A la mesure de nos moyens, il est nécessaire de nous engager à développer solidairement une société ouverte, responsable et inventive.** Notre population est jeune. Nous ne pouvons pas nous contenter de développer un système en accentuant ses incohérences et ses injustices. **Ouvrir la porte à l'espérance** c'est être ensemble des citoyens responsables dans la cité : interroger, prendre part à des rencontres, analyser, proposer, se remettre en cause, choisir, voter, agir.

Alors, les dimanches 9 et 16 mars, il nous faut aller voter et inviter les autres à le faire. La paix sociale ne s'achète pas. Elle se construit.

Saint-Denis, le 19 février 2008
Le Président, Mgr Gilbert AUBRY
Le Secrétaire, M. Philippe JEAN-PIERRE